

Deux écoles voient le jour grâce à une collaboration inédite entre réseaux d'enseignement

■ Ce modèle de collaboration entre réseaux pourrait s'étendre ces prochaines années.

Sans doute ne le réalisaient-ils pas vraiment, mais les 125 élèves qui ont franchi ce lundi les portes de la toute nouvelle école secondaire "Plurielle Maritime" à Molenbeek sont de véritables pionniers. Non seulement ils essuient les plâtres d'un nouvel établissement, mais ils inaugurent également un modèle de fonctionnement d'école inédit.

Une collaboration multiréseau

Pour répondre rapidement au manque de places dans les écoles qui frappe de plein fouet le nord-ouest de Bruxelles, les communes de Molenbeek et de Berchem-Sainte-Agathe se sont associées à la Communauté française, à l'Université libre de Bruxelles et à l'ASBL "L'Ecole Ensemble" pour lancer un nouveau projet d'établissements. La démarche est inédite, car pour la première fois deux écoles dépendront de plusieurs réseaux d'enseignement: le communal, l'officiel et le libre non confessionnel avec l'ULB. Cette démarche est soutenue par un décret de novembre 2016 qui permet de telles associations entre les réseaux d'enseignement.

Cette coopération inédite entre acteurs a

pour grand avantage de mutualiser les moyens et les énergies, alors que la création d'une école coûte cher et prend du temps. Dans ce cas-ci, les communes de Molenbeek et de Berchem ont pu pallier leur manque de moyens, grâce notamment à un investissement de sept millions assuré par la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est cet investissement qui a permis de racheter et d'adapter les bureaux administratifs de l'entreprise de construction De Waele.

Ce lundi dès lors, après trois années qui auront été suffisantes pour lancer le projet, cinq classes de première secondaire accueillant 125 élèves ont fait leur rentrée. La

deuxième année du cycle secondaire sera ajoutée à la rentrée 2018, et ainsi de suite. Une autre école, issue du même projet, a également ouvert ses portes lundi dans le haut de Molenbeek, à proximité de Ganshoren.

Grand défenseur de la logique de collaboration entre acteurs, le ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles Rudy Demotte (PS), qui inaugurerait lundi l'établissement, s'est félicité de cette initiative. Si rien ne dit qu'elle inaugure une future fusion entre les réseaux officiels (communes, provinces et Fédération), il espère en tout cas que cette logique de collaboration ne fera que s'étendre.

Pierre Tempelhof, échevin de l'Enseignement MR à Berchem, et président du PO des établissements, et Roberto Galluccio, administrateur-délégué du réseau des communes et provinces (Cpeons), sont certains que ce modèle pourra se généraliser. Pour l'heure, un projet identique est en négociation à Ixelles en-

600

Elèves

A terme, la nouvelle école secondaire Plurielle Maritime pourra accueillir au moins 600 élèves.

tre la commune et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une école à pédagogie active

En plus d'avoir pu bénéficier de la collaboration conjointe du réseau des communes et de celui de la Fédération, le PO qui organise les deux nouveaux établissements (et qui se rattache au Cpeons) a accueilli en son sein l'ULB et l'ASBL "L'Ecole Ensemble".

Ces deux acteurs font bénéficier les deux établissements de leur expertise pédagogique. Grâce à eux, pour la première fois dans le nord-ouest de Bruxelles et pour un public défavorisé, une école appliquera de manière coordonnée des méthodes de pédagogie active – la pédagogie Freinet en l'occurrence.

BdO

Repères

Les réseaux d'enseignement

L'officiel. Pour rappel, l'enseignement francophone belge se structure autour de différents réseaux d'enseignement. Il y a d'abord les réseaux dits officiels. Il s'agit de réseaux d'écoles organisées par un pouvoir public. Il y a le réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, celui des écoles relevant des communes et celui de celles organisées par les provinces.

Le libre. Aux côtés de l'enseignement

officiel, on retrouve l'enseignement libre. Il y a principalement le réseau libre confessionnel (le Segec) qui rassemble des écoles organisées par des ASBL, par les diocèses ou les congrégations religieuses. Il y a ensuite le petit réseau libre non confessionnel (la Felsi) qui rassemble des établissements organisés par des ASBL. Le libre, dans son ensemble, scolarise 50 % des élèves francophones. Toutes ces écoles, si elles sont libres de mettre en place des pédagogies propres, doivent se conformer aux référentiels qui sont communs à toutes les écoles francophones, et qui fixent les savoirs et les compétences que les élèves doivent maîtriser.